

## CHAPITRE VII

### LES PARTIS POLITIQUES COMME ENTREPRISES CULTURELLES

Frédéric Sawicki

Centre de recherches administratives, politiques et sociales, CRAPS, Université Lille 2

Au sein de l’abondante production scientifique occidentale concernant les partis, les approches sociétales, si l’on qualifie ainsi schématiquement les recherches s’efforçant d’appréhender les formes partisans en les ré-encadrant dans leur univers social et culturel englobant — que cet univers soit local, national voire international —, sont aujourd’hui largement minoritaires<sup>1</sup>. Même si la recherche française, influencée par la sociologie, l’histoire sociale et l’anthropologie, fait sur ce point exception<sup>2</sup>, les investigations sur les partis dans les démocraties contemporaines tendent, en effet, à être dominées par un paradigme d’inspiration wébéro-schumpéterienne : celui du parti-entreprise, que le terme soit ou non employé, que la référence à Weber et à Schumpeter soit ou non explicite. Ce paradigme représente un vrai défi pour les tenants d’approches plus respectueuses des configurations sociales dans lesquelles se développent les mobilisations partisans. L’intérêt pour les connexions entre parti et société n’est certes pas abandonné par les adeptes du paradigme entrepreneurial, mais celles-ci sont la plupart du temps abordées par analogie avec l’échange ou les transactions marchandes, si bien que les notions de culture et d’identité partisans semblent devoir être rangées au rayon des antiquités.

Une plus grande attention prêtée aux dimensions culturelle et sociétale des partis politiques n’est pourtant pas simplement propre à rendre compte de formes anciennes, résiduelles ou exotiques de groupement partisan. Elle reste parfaitement apte à nous en faire saisir certains de leurs aspects les plus modernes, y compris paradoxalement les logiques qui conduisent certains partis à fonctionner de plus en plus comme des entreprises économiques. Elle demeure en outre indispensable pour expliquer l’émergence de nouvelles forces politiques et les changements incessants qui traversent les partis en apparence les plus stables, notamment l’évolution de leur recrutement et de leur structuration interne (modifications des

---

<sup>1</sup>. On pourra se faire une bonne idée de l’état des travaux de science politique sur les partis en se reportant à Janda K., *Comparative Political Parties : Research and Theory*, dans A. W. Finifter (ed.), *Political Science : The State of Discipline*, vol. II, APSA, 1993, p. 163-191.

<sup>2</sup>. Pour plus de précisions sur la caractérisation de ce que je nomme approche sociétale — par opposition à approche organisationnelle — et sur les travaux que j’y inclus : Sawicki F., *Les réseaux du parti socialiste. Sociologie d’un milieu partisan*, Paris, Belin, 1997.

statuts, émergence ou disparition de tendances, évolution des référents idéologiques). Relever le défi posé par les travaux insistant sur la professionnalisation croissante des partis et sur les stratégies de leurs dirigeants, implique cependant de se donner des outils conceptuels adéquats pour saisir la relation entre parti et société, surtout si l’on veut éviter de retomber dans les apories des raisonnements en termes d’autonomie relative. L’analyse en termes de réseaux sociaux et les notions d’identité et de milieu partisans permettent d’y aider, même si elles ne sauraient à elles seules épuiser la complexité des mécanismes d’objectivation et de désobjectivation des partis politiques.

## 1. LA DOMINATION DU PARADIGME ENTREPRENEURIAL

La science des partis, en tant que sous-discipline de plus en plus autonome de la science politique<sup>3</sup>, est dominée par quatre grands types de préoccupations : l’étude des systèmes de partis, généralement analysés sous l’angle des effets à court, moyen ou long terme, des modes de scrutin et des résultats électoraux sur les prises de position partisans (alliances, production programmatique) ; l’étude des organisations, de l’origine de leurs ressources à celle des relations de pouvoir destinées à les contrôler ; l’étude des stratégies partisans au sein des arènes parlementaires et gouvernementales (fonctionnement des groupes parlementaires, élaboration des décisions, relations avec les groupes d’intérêt, contrôle des nominations) ; et enfin l’étude du recrutement et de la sélection des dirigeants et des activistes (socialisation, attitudes, motivations, investitures).

On retrouve dans ce découpage l’habitude prise par beaucoup de politistes anglo-saxons de distinguer, à la suite de V. O. Key, le “ parti dans l’électorat ”, le “ parti-organisation ” et le “ parti au gouvernement ”<sup>4</sup>. Cette vision parcellisée est aux États-Unis à l’origine, depuis les années soixante-dix, de débats interminables à propos du déclin des partis. En effet, selon la dimension retenue (l’identification partisane, le nombre de participants aux élections primaires, le contrôle des investitures par les deux partis nationaux américains), le diagnostic ne peut que différer. Cette domination de la question du déclin a renforcé la focalisation des politistes américains sur le “ parti dans l’électorat ” et a répandu,

---

<sup>3</sup>. Cette autonomisation se manifeste sur le plan institutionnel par le lancement, en 1995, d’une revue spécialisée (*Party Politics*) éditée par Sage, et par l’existence, depuis 1981, d’une section proprement consacrée à l’étude des partis (*Political Organizations and Parties*) au sein de l’Association américaine de science politique (APSA). La section édite régulièrement un bulletin de liaison (*Vox POP*) et organise ses propres manifestations scientifiques. Sur le plan intellectuel, cette autonomie est plus ancienne. Elle se traduit par la faible perméabilité de ce secteur aux travaux émanant d’autres disciplines ou champs de recherche : histoire, sociologie, anthropologie, géographie, mais aussi sociologie des organisations, néo-institutionnalisme, sociologie des réseaux pour ne citer que quelques exemples.

parmi ceux qui s’intéressent aux organisations partisans *stricto sensu*, une conception entrepreneuriale de leur fonctionnement<sup>5</sup>.

Dans cette dernière optique, les partis sont conçus comme des groupements en concurrence sur le marché des postes politiques et sont définis en fonction de leur *ultima ratio* : la conquête des positions de pouvoir. La finalité principale de la recherche est donc d’analyser les stratégies individuelles et collectives déployées en vue de cet objectif, indépendamment des autres usages dont les partis peuvent faire éventuellement l’objet et des liens idéologiques ou identitaires qui unissent leurs membres. Ainsi, le caractère stratachrarchique<sup>6</sup> ou multinucléaire<sup>7</sup> de l’organisation des partis américains est-il généralement interprété comme une adaptation aux modalités concrètes de la compétition électorale : si les partis sont à ce point décentralisés et peu hiérarchisés outre-Atlantique, c’est d’abord pour s’adapter à la structure des marchés des postes électifs<sup>8</sup>. Si tous les spécialistes américains de l’organisation des partis ne se reconnaissent pas dans une formulation aussi nettement utilitariste, beaucoup n’en partagent pas moins l’idée que leur ancrage social est secondaire ou s’appréhende bien plus à travers l’étude des électors qu’à travers celle des caractéristiques sociales de leurs membres et de leurs dirigeants<sup>9</sup>.

---

<sup>4</sup>. Key V. O., *Politics, Parties, and Pressure Groups*, New York, Crowell, 1964, p. 163-165.

<sup>5</sup>. Comme le note William Crotty dans la synthèse qu’il a récemment consacrée aux travaux sur les partis américains: *Political Parties : Issues and Trends*, dans W. Crotty (ed.), *Political Science : Looking to the Future*, Vol. 4, *American Institutions*, Evanston, Northwestern University Press, 1994, p. 146

<sup>6</sup>. Eldersveld S. J., *Political Parties : A Behavioral Analysis*, Chicago, Rand McNally and Cie, 1964.

<sup>7</sup>. Schlesinger J. A., *Political Party Organization*, dans J. G. March (ed.), *Handbook of Organizations*, Chicago, Rand McNally, 1965.

<sup>8</sup>. Un des auteurs qui incarne le mieux l’influence actuelle de ce modèle est Joseph A. Schlesinger. Ce spécialiste du recrutement politique s’est d’abord intéressé à l’ambition comme moteur d’entrée dans la carrière politique, avant de proposer un modèle d’analyse général des partis politiques démocratiques, synthétisé dans un récent ouvrage significativement intitulé : *Political Parties and the Winning of Office*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 1994. Cet ouvrage se présente comme la démonstration empirique de deux hypothèses fondamentales d’Anthony Downs : premièrement, un parti est “ une équipe cherchant à contrôler les appareils de gouvernement en conquérant les postes à travers des élections régulières ” ; deuxièmement, “ les partis formulent des politiques pour gagner des élections plutôt qu’ils cherchent à gagner des élections pour appliquer leurs politiques ”. Voir Downs A., *An Economic Theory of Democracy*, New York, Harper and Row, 1957, p. 25 et p. 28.

<sup>9</sup>. Sur ce point, l’approche de Michel Offerlé, qui tente de concilier les acquis de la sociologie de Pierre Bourdieu avec les apports de Weber et Schumpeter, se distingue de la plupart des adeptes du modèle entrepreneurial dans le monde anglo-saxon. Il n’en sous-estime pas moins la diversité des formes de relations et d’investissements, notamment affectifs, qui font tenir ensemble un parti politique. Offerlé M., *Les partis politiques*, Paris, PUF, 1987. Sur les différentes manières d’aborder la sociologie des professionnels de la politique en France et aux États-Unis : Sawicki F., *Classer les hommes politiques*, dans M. Offerlé (dir.), *La profession politique XIXe-XXe siècles*, Paris, Belin, 1999, p. 135-170.

Le scepticisme à l’égard de toute théorie sociétale des partis explique le succès précoce aux États-Unis de la notion de “ parti attrape-tout ”, élaborée il y a maintenant près de quarante ans par Otto Kirchheimer. Pour cet auteur, les partis modernes s’efforcent de conquérir leurs électeurs parmi une grande diversité de catégories sociales et recourent, à cette fin, à un discours idéologiquement flou. Cette évolution est, selon lui, le fruit de deux transformations sociales majeures. D’une part, le développement de l’État-providence et la montée des classes moyennes qui l’a accompagné, lesquels ont atténué l’ampleur des clivages de classe. D’autre part, l’apparition des moyens modernes de communication, qui ont fourni aux chefs de parti la possibilité de contourner les militants (réduits au rang de supporters ou de clients) et de s’adresser directement aux électeurs. Devenus littéralement des entrepreneurs et non plus des mandataires, les dirigeants politiques ont dès lors noué des relations de plus en plus contractuelles avec les groupes d’intérêt<sup>10</sup>.

Cette représentation des partis, pourtant construite à partir du cas des grands partis d’Europe occidentale, a tardé à se répandre parmi les politistes européens. Le maintien des structures militantes et des liens inter-organisationnels entre partis et groupes “ extra-politiques ” (syndicats, églises, associations, mutuelles, coopératives, fondations, entreprises) a incité ces derniers à continuer à se référer au modèle duvergérien du parti de masses, et à rester attentifs à la composition sociale des équipes politiques et à la permanence des clivages historiques scindant les partis ou les “ familles ” politiques. La plupart des recherches conduites au cours des années soixante et soixante-dix, ont ainsi établi que si les partis de masses européens (communistes, sociaux-démocrates ou démocrates-chrétiens), lorsqu’ils étaient au pouvoir, ont souvent mené des politiques pragmatiques et parfois abandonné la référence à certains de leurs mythes fondateurs, ils ont conservé des bases électorales et des référents symboliques très marqués. Les questions du rôle du militantisme, de la place de l’idéologie et de la convergence entre clivages partisans et clivages sociaux ont en conséquence longtemps constitué des enjeux cruciaux au sein de la science politique européenne.

Ce dernier aspect, en particulier, a nourri un important courant de recherche inspiré par les intuitions stimulantes de Stein Rokkan (1921-1979)<sup>11</sup> qui, le premier (en collaboration

---

<sup>10</sup>. Kirchheimer O., *The Transformation of the Western European Party Systems*, dans J. La Palombara, M. Weiner (eds.), *Political Parties and Political Development*, Princeton, Princeton University Press, 1966, p. 177-200.

<sup>11</sup>. Rokkan S., *Cleavage Structures, Party Systems and Voter Alignments : An Introduction*, dans S. M. Lipset, S. Rokkan, *Party Systems and Voters Alignments : Crossnational Perspectives*, New York, Free Press, 1967 et Rokkan S., *Citizens, Elections, Parties*, Oslo, Universitets forlaget, 1970.

avec Seymour Martin Lipset), a essayé de relier les clivages partisans contemporains aux grandes césures de l’histoire sociale européenne. Cette perspective peut être qualifiée de culturaliste dans la mesure où elle récusé une approche exclusivement matérialiste ramenant les partis à l’expression de clivages socio-économiques, sans pour autant en faire des acteurs endogènes de leur développement. Mais la culture est ici avant tout considérée comme culture nationale et comme ensemble de clivages “ gelés ” dans la mémoire collective et dans les institutions. Trois reproches au moins ont été adressés à ce courant<sup>12</sup> : la diversité intra-partisane est gommée ; les conditions de la perpétuation des traditions, notamment par-delà la disparition de certains partis et l’apparition de nouveaux, est un point aveugle ; enfin, la manière dont les partis concourent à entretenir ou à atténuer ces clivages est rarement abordée. Si les partis sont considérés comme des construits sociaux, c’est uniquement en tant que reflets de conflits originels (centre/périphérie, laïc/religieux, urbain/rural, possédants/travailleurs). Autrement dit, Rokkan et ses épigones conçoivent les partis comme porteurs d’une culture qui conditionne leurs stratégies<sup>13</sup>, mais n’envisagent pas qu’ils puissent aussi être, selon l’heureuse expression de Marc Lazar, des “ architectes du social ”<sup>14</sup>.

Un des enjeux d’une véritable sociologie des partis est précisément de tenter de concilier, comme on l’illustrera plus loin, ces deux approches. Cela implique de rappeler que les stratégies et les manières de faire de la politique des entrepreneurs politiques ne s’expliquent pas uniquement comme le produit de la quête raisonnée et systématique du pouvoir, mais sont conditionnées par des cadres cognitifs et normatifs objectivés dans des règles et un langage qu’on peut apparenter à une culture partisane. Ces règles s’imposent à eux ; elles contraignent en même temps qu’elles rendent acceptables et compréhensibles leurs actions. Dans le même temps, la culture partisane ne doit pas être considérée comme un cadre figé ni non plus standardisé compte tenu des différentes configurations locales et sociales dans lesquelles opèrent les acteurs se reconnaissant dans un même label politique. Elle est l’enjeu permanent de luttes entre acteurs aux dispositions et ressources politiques et sociales différentes qui tentent de les pervertir, de les aménager ou de les perpétuer. C’est pourquoi tout ce qui touche à l’identité du parti, notamment les symboles qui le représentent (sigle, logo, hymne, drapeau, principes “ fondateurs ”) et ses statuts, constituent un enjeu majeur.

---

<sup>12</sup>. Charlot J. et Charlot M., *Les groupes politiques dans leur environnement*, dans J. Leca et M. Grawitz (dir.), *Traité de science politique*, Volume 3, Paris, PUF, 1985, p. 443-451.

<sup>13</sup>. Lazar M., *Maisons rouges. Les partis communistes français et italien de la Libération à nos jours*, Paris, Aubier, 1992, p. 187. Pour ce qui suit, voir aussi sa contribution à cet ouvrage.

<sup>14</sup>. Blondel J., *Political Parties : A Genuine Case For Discontent*, Londres, Wildwood House, 1978 et Seiler D.-L., *De la comparaison des partis politiques*, Paris, Economica, 1986.

Leur remise en cause, aussi bien que leur réaffirmation, apparaissent comme des moyens particulièrement efficaces de disqualification — selon les cas des “ anciens ” ou des “ jeunes prétendants ” —, en même temps qu’elles permettent d’enrôler un nombre étendu d’acteurs du milieu partisan dans les luttes internes<sup>15</sup>. Comme chez Rokkan, ce type de perspective revient à privilégier les héritages historiques, mais sous l’angle de leurs appropriations et réinventions permanentes par les acteurs contemporains pris dans un faisceau de contraintes<sup>16</sup>.

## 2. ENTREPRISES POLITIQUES ET MILIEUX PARTISANS

Si certains politistes, afin de rendre compte de la recomposition des électorats et des partis à partir des années soixante-dix<sup>17</sup>, se sont efforcés d’affiner l’analyse et d’assouplir un cadre par trop rigide et structuraliste, le legs intellectuel de Rokkan apparaît aujourd’hui quelque peu en déshérence. Les études européennes semblent désormais rejoindre les préoccupations des spécialistes américains. Alors que les recherches portant sur les systèmes de partis se concentrent sur le déclin des identifications et des grands clivages, celles qui s’intéressent à leur organisation mettent désormais l’accent sur la disparition du militantisme, la professionnalisation et l’émergence de nouvelles formes concurrentes d’expression des revendications politiques. L’article récent de Richard Katz et Peter Mair à propos de ce qu’ils nomment “ le modèle du parti cartel ”, synthétise l’évolution des problématiques<sup>18</sup>. Selon ces deux éminents spécialistes, les grands partis occidentaux ne correspondent plus, non seulement au modèle du parti de masses, mais à celui du parti attrape-tout. Le déclin du niveau de participation dans les partis s’étant accéléré, les dirigeants ont été contraints de se tourner vers l’État pour faire face à leurs dépenses et caser leurs affidés, ce qui a transformé les partis en “ agences semi-publiques ” (*semi-state agencies*). Les partis établis ont ainsi pu bénéficier d’une rente de situation, ce qui a renforcé leurs liens collusifs. Rester dans le jeu est

---

<sup>15</sup>. La place des luttes symboliques dans la partition en deux de l’ex-parti communiste italien — PDS d’une part et Rifondazione comunista de l’autre — en fournit une spectaculaire illustration : Dormagen J.-Y., Au nom du nom. La fin du parti communiste italien et la naissance du parti de la refondation communiste, *Vingtième siècle*, n°48, 1995, p. 75-90.

<sup>16</sup>. La même tendance à figer les héritages du passé se retrouve chez Angelo Panebianco qui insiste pour sa part sur le poids des origines organisationnelles et des modalités d’institutionnalisation des partis. Son modèle génétique le conduit à ne recourir qu’à des explications fonctionnalistes pour rendre compte des mutations qu’ils subissent : Panebianco A., *Political Parties : Organization and Power*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988, 1ère éd. 1982.

<sup>17</sup>. Dalton R., Flanagan S., Beck P. (eds.), *Electoral Change in Advanced Industrial Democracies : Realignment or Dealignment ?*, Princeton, Princeton University Press, 1984 ; Bartolini S., Mair P., *Identity, Competition and Electoral Availability : the Stabilization of European Electorates 1885-1985*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990.

devenu le principal enjeu de la compétition : “ Finalement, avec l’émergence du parti cartel, les objectifs politiques sont devenus plus auto-référentiels, la politique s’est mué en profession (une profession qualifiée bien sûr) dans laquelle la compétition inter-partisane repose sur des revendications d’efficience et d’efficacité ”<sup>19</sup>. Cette situation n’a pu par ailleurs que renforcer le poids des élus locaux vis-à-vis des dirigeants nationaux donnant aux “ partis cartels ” une organisation stratarchique. La boucle est dès lors bouclée : sans le dire explicitement, R. Katz et P. Mair nous dépeignent l’américanisation des partis européens, l’ampleur du financement public en plus.

Cette analyse est séduisante en raison de sa grande cohérence et de son écho avec certains aspects de la réalité empirique. Elle s’inscrit non seulement dans le prolongement de toutes les études qui tendent à démontrer la professionnalisation croissante du personnel et du métier politiques, mais aussi dans celui des recherches sociologiques qui diagnostiquent le déclin des identités collectives (religieuses ou de classe) et des réseaux d’organisations qui les sous-tendaient. Le cas français semble au premier abord corroborer le tableau ainsi brossé : l’érosion progressive des bastions électoraux, communistes bien sûr<sup>20</sup>, mais aussi socialistes et démocrates-chrétiens, débouche sur une nationalisation rampante du vote<sup>21</sup>, dans laquelle certains voient le signe d’une “ unification des marchés politiques ”<sup>22</sup>. Par ailleurs, l’engagement dans les partis n’a jamais atteint un niveau aussi bas (environ 100 000 adhérents au PS, 50 000 au RPR) ; même ceux qui ont le vent en poupe électoralement, à l’instar du Front national ou des Verts, peinent à recruter (approximativement 40 000 adhérents au Front National avant sa scission en janvier 1999, moins de 10 000 chez les Verts). La part des cotisations des adhérents au sens strict (c’est-à-dire non comptée la part des élus) dans le budget des principaux partis excède rarement 15 %, tandis que la part du financement public direct représente au minimum 50 %. Plus que jamais, l’influence des partis dans l’hexagone paraît reposer pour l’essentiel sur leurs réseaux d’élus et l’accès aux ressources publiques.

Le modèle de Katz et Mair comporte pourtant deux défauts majeurs : son excessive généralité et son évolutionnisme sous-jacent. Cela les conduit à analyser de manière trop

---

<sup>18</sup>. On aurait tout aussi bien pu discuter ici la synthèse d’A. Panebianco qui consacre de larges développements à ce que son traducteur américain a nommé le “ professional-electoral party ”. A. Panebianco, *ibid.*

<sup>19</sup>. Katz R. S., Mair P., *Changing Models of Party Organization and Party Democracy : The Emergence of the Cartel Party*, *Party Politics*, 1995, n°1, p. 19.

<sup>20</sup>. Courtois S., *Construction et déconstruction du communisme français*, *Communisme*, n°15-16, 1987, p. 52-74.

<sup>21</sup>. Dolez B., Laurent A., 1965-1995. Trente ans d’élections présidentielles françaises : les dynamiques territoriales, *Revue internationale de politique comparée*, n°3, 1996, p. 647-668

<sup>22</sup>. Gaxie D., Lehingue P. (dir.), *Enjeux municipaux : la constitution des enjeux politiques dans une élection municipale*, Paris, PUF, CURAPP, 1984.

univoque les effets du financement public et à faire l’impasse sur les facteurs sociaux complexes qui favorisent ou, au contraire, freinent la professionnalisation des organisations partisans. On a affaire ici, au fond, à une version moderne de la loi d’airain de l’oligarchie de Michels, où les professionnels de la politique, enfin débarrassés des militants, n’auraient plus besoin de singer la démocratie interne et d’entretenir de puissants dispositifs de propagande ; il leur suffirait de commander des sondages et de se pavaner sur les plateaux de télévision. Cette représentation est encore loin de correspondre à la réalité de tous les partis de gouvernement, comme l’attestent de nombreux exemples qui montrent que les niveaux d’adhésion ne sont pas tous orientés à la baisse et que la mobilisation d’adhérents et de militants demeure, dans bien des cas, une ressource stratégique. L’exemple du parti travailliste britannique actuel, étudié par Paul Whiteley et Patrick Seyd<sup>23</sup>, est de ce point de vue éloquent. Ses effectifs, après avoir régulièrement décliné depuis les années cinquante, ont cru, à la suite d’une importante campagne de mobilisation engagée par l’équipe de Tony Blair, de 40 % entre 1994 et 1997 pour atteindre 405 000 membres. Cette évolution s’est accompagnée d’une extension des prérogatives de ces derniers qui se sont notamment vus conférer le droit de désigner les candidats aux élections locales et nationales. En France, la plupart des réformes statutaires adoptées par les partis au cours de ces dix dernières années, donc après la généralisation du financement public, vont toutes vers le renforcement du rôle des adhérents dans la désignation et le contrôle des instances dirigeantes. Dernier exemple significatif, l’Allemagne fédérale, où le financement public des partis instauré en 1967 (avant d’être renforcé en 1983) a été suivi d’une forte augmentation du nombre des adhérents et d’un renforcement des procédures de démocratie interne. Le cas allemand montre en outre que le financement public n’a pas tari en valeur sur la longue durée l’importance des cotisations et des dons dans le budget des partis<sup>24</sup>.

Ces exemples établissent clairement qu’une augmentation des adhésions ou renforcement du statut des adhérents et financement public ne sont pas antinomiques. Ils montrent aussi que cette ressource reste cruciale dans les stratégies de mobilisation interne<sup>25</sup>. Dans cette optique,

---

<sup>23</sup>. Whiteley P., Seyd P., *New Labor : New Grass Roots Party ?*, Paper presented at the *Annual meeting of the Political Studies Association*, Keele, avril 1998, 34 p. Cela n’empêche pas, bien sûr, les thèses sur l’américanisation de la vie politique britannique d’être très en vogue outre-Manche, cf. par exemple, Lipow A., *Political Parties and Democracy*, Londres, Pluto Press, 1996.

<sup>24</sup>. Doublet Y.-M., *Le financement des partis politiques en République fédérale d’Allemagne*, Paris, Economica, 1991.

<sup>25</sup>. L’exemple récent du conflit qui a déchiré le Front national en France le confirme. De leur côté, les partis américains ne font pas de ce point de vue forcément exception comme le montrent R. P. Steed, J. A. Clark, L. Bowman et Ch. D. Handley à propos des onze Etats du sud des Etats-Unis où la fin du monopole du parti



l’appel à “ la base ” ou aux militants contre les cadres, aux électeurs contre les “ notables ”, aux élus locaux contre les “ barons ” reste toujours une ressource activable, une ressource qui, pour être reconnue, ne peut se contenter d’être symboliquement proclamée. Certes les nouveaux adhérents ne sont pas forcément des militants au sens traditionnel du terme, c’est-à-dire des individus prêts à consacrer gratuitement une bonne partie de leur temps libre à la politique<sup>26</sup>, mais les recherches historiques établissent combien on tend souvent à idéaliser le passé de ce point de vue. L’adhésion alimentaire ou de reconnaissance, peu motivée idéologiquement et fruit de relations clientélares, n’est pas un phénomène nouveau<sup>27</sup>. Si la transformation des formes traditionnelles de sociabilité fondées sur le voisinage et la superposition des lieux de résidence et de travail — et notamment le déclin des sociétés ouvrières — ont des effets indéniables sur le tarissement de certaines filières militantes, surtout pour les partis de gauche, l’insertion dans des réseaux traversant divers secteurs sociaux (groupes de parenté, associations, syndicats, entreprises, corps administratifs, anciens d’une même école ou université) reste prépondérante pour expliquer le recrutement partisan. L’essentiel est d’analyser les transformations affectant ces réseaux et les groupes qu’ils relient et d’être attentif au travail de mobilisation qu’opèrent les dirigeants des partis pour les activer ou non.

C’est ici que la notion de milieu partisan révèle sa pertinence analytique. Est ainsi désigné l’ensemble des individus et des groupes — ainsi que les réseaux qui les lient —, dont les activités contribuent, sans que cet objectif soit nécessairement visé, à faire exister un parti donné. Les relations tissées par tel élu local avec certains électeurs ou responsables associatifs de sa commune, les dons de tel chef d’entreprise à tel parti politique, l’appel de certains artistes à voter pour tel candidat, la participation de certains hauts fonctionnaires ou intellectuels à des cercles d’expertise, les connivences avec un organe de presse ou un journaliste, la convergence d’objectifs entre tel groupe d’intérêt ou mouvement social et un parti donné, dessinent les contours, nécessairement flous et mouvants, des milieux partisans. Certes ces relations peuvent être plus ou moins objectivées et institutionnalisées. Les nombreuses études socio-historiques sur le Parti communiste français ont néanmoins établi

---

démocrate a provoqué une recrudescence de l’activisme partisan : *Party Organization and Activism in the American South*, Tuscaloosa, The University of Alabama Press, 1998.

<sup>26</sup>. Il est important de ne pas confondre le changement dans les manières de s’engager qui concerne non seulement les partis, mais la plupart des syndicats et des associations, et la variation des niveaux d’adhésion. À propos du cas de la France, voir J. Ion, *La fin des militants ?*, Paris, Éditions de l’Atelier, 1997.

que le plus bureaucratisé des partis ne parvient jamais à englober et contrôler totalement l’ensemble des cercles qui gravitent autour de lui. Élargir la perspective de l’organisation vers le milieu partisan permet dès lors de mieux cerner les modalités de production et de diffusion des identités partisans et les changements qui affectent l’appareil des partis *stricto sensu*. La diminution relative de la place des instituteurs dans le Parti socialiste français pourra ainsi être expliquée non pas comme le résultat mécanique de la “ débâcle ” de 1984, mais comme le résultat indirect de la féminisation et l’embourgeoisement relatif du recrutement, de la fermeture des Ecoles normales et des effets de ces mutations sur le syndicalisme et l’associationnisme enseignant, bassins traditionnels de recrutement des militants socialistes depuis les années trente. Il restera alors bien sûr à comprendre comment cette évolution pèse sur les résultats électoraux, sur les politiques menées et sur les manières de militer.

Cette perspective ne revient pas à nier les effets de la professionnalisation ou de l’érosion de certains réseaux militants, lesquels peuvent, selon les cas, se traduire par l’augmentation de la place des élus locaux, le remplacement des militants d’origine syndicale ou associative par des fonctionnaires politiques ou des “ clients ” dans les partis de gauche, des “ notables ” par des hauts fonctionnaires ou des professionnels de la communication dans certains partis de droite. Elle invite cependant à penser que cette évolution n’est jamais figée et doit être interprétée en fonction des caractéristiques propres à chaque parti. On ne saurait, autrement dit, se satisfaire des explications générales, aussi bien d’ordre institutionnel que sociétal<sup>28</sup>, qui ramènent les transformations des partis à un mouvement affectant l’ensemble des partis occidentaux. Ces changements demandent à être étudiés à un niveau plus fin et milieu partisan par milieu partisan — sans minimiser bien sûr les effets de l’interdépendance entre eux. L’attention portée aux configurations locales et à la transformation des groupes et des milieux sociaux de référence de chaque parti permet pleinement d’éclairer les mutations qui les touchent<sup>29</sup>.

---

<sup>27</sup>. A propos du cas français, on pourra se reporter à Sawicki F., La faiblesse du clientélisme partisan en France, dans J.-L. Briquet, F. Sawicki (dir), *Le clientélisme politique dans les sociétés contemporaines*, Paris, PUF, 1998, p. 215-249.

<sup>28</sup>. A l’instar de celles proposées par Ronald Inglehart à propos de l’avènement des valeurs hédonistes : *La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées*, Paris, Economica, 1993, 1ère éd. 1990 ; ou de Gilles Lipovetsky sur la montée de l’individualisme : *L’ère du vide. Essais sur l’individualisme contemporain*, Paris, Gallimard, 1983.

<sup>29</sup>. Ce point est fort bien souligné par J. Lagroye, *Sociologie politique*, Paris, FNSP-Dalloz, 1997, p. 244-285. Voir aussi, du même auteur, *Change and Permanence in Political Parties*, *Political Studies*, n°3, 1989, p. 362-375.

Cette perspective s’applique également à l’émergence de nouvelles forces politiques et aux formes qu’elles adoptent. Si l’on veut, par exemple, comprendre pourquoi, malgré l’influence non négligeable des associations environnementales, le nombre de personnes qui travaillent directement dans le secteur de l’environnement<sup>30</sup> et l’audience que leur confèrent leurs succès électoraux nationaux, les Verts français — mais la remarque vaut aussi pour la plupart des autres partis écologistes européens à l’exception peut-être des *Grünen* — peinent autant à mobiliser durablement un nombre important de militants, il faut en passer par l’étude de l’ethos des militants écologistes (lui-même inséparable de leurs trajectoires sociales et militantes) et des effets qu’il produit sur les modalités de fonctionnement de leurs organisations<sup>31</sup>. En effet, la grande majorité d’entre eux se sont construits identitairement contre le jeu politique conventionnel et ont développé une méfiance souvent radicale à l’encontre de l’État et des partis institués, notamment au travers des combats anti-nucléaires<sup>32</sup>. Ceux qui ont tout de même franchi la barrière de l’action partisane et électorale (peut-être en partie parce qu’un peu plus souvent socialisés au sein des partis d’extrême gauche et à la CFDT), ont été amenés à promouvoir une culture politique alternative, dédaignant le prosélytisme et le recours à certains instruments classiques de propagande et de recrutement (le rejet des services et avantages personnels par exemple) ; d’où leur refus de toute forme de professionnalisation et leur pratique d’une démocratie continue exténuante. Ceux qui sont restés en dehors (et dont les caractéristiques sociales ne sont pas fondamentalement différentes) ont de leur côté souvent mis un point d’honneur à ne pas mélanger politique et action associative pour préserver leur indépendance.

L’*ethos* des militants écologistes, largement partagé par les “ politiques ” et les “ associatifs ” (distinguo en l’occurrence purement analytique), génère donc une logique qui conduit à maintenir une organisation minoritaire et fluide ; il la préserve en outre —

---

<sup>30</sup>. L’Institut français de l’environnement estime qu’en 1997, 304 000 personnes travaillaient dans des activités liées directement à l’environnement, dont 160 000 dans le secteur privé. Cf. Commission des comptes et de l’économie de l’environnement, *Données de l’environnement*, n°46, 1999.

<sup>31</sup>. C’est cette même approche qu’a appliquée de manière exemplaire Bernard Pudal dans son étude de la constitution du noyau dirigeant du Parti communiste français des années trente, dans *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Paris, Presses de la FNSP, 1989.

<sup>32</sup>. Je m’appuie ici sur les fruits d’une recherche en cours sur les associations écologistes du Nord-Pas-de-Calais, ainsi que sur les travaux de Boy D., Le Seigneur V.-J. et Roche A., *L’écologie au pouvoir*, Paris, FNSP, 1995 ; Faucher F., *Les habits verts de la politique*, Paris, FNSP, 1999 et Villalba B., *De l’identité des Verts. Essai sur la constitution d’un nouvel acteur politique*, Thèse de science politique, Lille 2, 1995. Sur le plan comparatif, l’analyse la plus stimulante de la spécificité de l’organisation des partis écologistes est celle de Kitschelt H., *New Social Movements and Party Organization*, dans R. J. Dalton, M. Kuechler (eds.), *Challenging the Political Order : New Social and Political Movements in Western Democracies*, Oxford, Polity Press, 1990, p. 179-208.

involontairement ? — des nouveaux entrants extérieurs à cette culture et qui, faute d’y avoir été socialisés, ne voient pas l’utilité de ces règles ou n’en maîtrisent pas les usages<sup>33</sup>. Les “ compromissions ” auxquelles conduit nécessairement la participation au jeu politique (négociations électorales, compromis, réalisme, tendance à la professionnalisation et à la personnalisation), au lieu de transformer radicalement le parti ne peuvent quant à elles que faire fuir les plus puristes, sans pour autant laisser beaucoup de place à de nouveaux venus inaptes à se plier aux règles internes, règles auxquelles précisément les dirigeants se refusent de toucher pour faire preuve de leur pureté intacte. Qui interpréterait l’échec des Verts à mobiliser comme le simple résultat de l’individualisme contemporain donnerait donc de la réalité une interprétation bien pauvre. Quand bien même s’accorderait-on à reconnaître un changement général dans les disponibilités à l’engagement de nos contemporains, qu’il faudrait encore montrer comment le haut niveau d’abnégation militante attendu par les Verts conduit à laisser de côté des agents qui seraient prêts à s’engager si l’investissement attendu de leur part était moins total.

### 3. CONCLUSION : LES PARTIS COMME ENTREPRISES CULTURELLES

L’analyse des partis navigue en fait entre deux écueils : d’une part, la régression vers la description minutieuse de leur fonctionnement et de leurs luttes internes et externes, d’autre part la réduction de l’environnement social dans lequel ils baignent aux caractéristiques sociologiques de leur électorat ou à leur orientation programmatique. Cette situation n’est pas sans analogie avec les deux pôles qui structurent le champ de la sociologie des mouvements sociaux : dans les deux cas en effet l’étude de l’organisation a eu tendance à être soigneusement distinguée de celle du courant d’opinion qui la sous-tend. Depuis les travaux d’Anthony Oberschall, John McCarthy et Mayer Zald<sup>34</sup>, les spécialistes de ce domaine ont pris l’habitude d’opposer mouvement social et organisation du mouvement social (SMO). Ils ont, jusqu’au milieu des années quatre-vingt, en réaction à la théorie du comportement collectif, focalisé une bonne partie de leur attention sur les stratégies des entrepreneurs des mouvements sociaux et sur la structure des opportunités politiques qui définit leurs chances de réussite et conditionne les répertoires d’action auxquels ils peuvent recourir. Cette approche a

---

<sup>33</sup>. Ce phénomène n’est bien sûr pas propre aux Verts. Les cultures d’organisation propres aux partis ou aux syndicats restent peu étudiées ; si elles sont souvent, concurremment avec les liens de camaraderie qui les unissent, un des fondements de l’entre-soi de leurs membres, elles sont aussi un puissant facteur dissuadant l’investissement des adhérents extérieurs à l’univers de référence dominant.

<sup>34</sup>. Oberschall A., *Social Conflict and Social Movements*, New York, Prentice Hall, 1973 ; McCarthy J. D. et Zald M. N., *Resource Mobilization and Social Movements : A Partial Theory*, *American Journal of Sociology*, n°4, 1977, p. 1212-1241.

conduit à laisser notamment de côté la question de l’origine des entrepreneurs<sup>35</sup> et du soubassement social et culturel de leurs stratégies et calculs<sup>36</sup>. Les versions économiques aussi bien que politiques de ce courant ont également écarté, comme le note Joseph Gusfield, la question des idées et des univers de significations au principe de l’émergence des organisations ; idées et univers de significations dont la transformation et la diffusion ne peuvent être repérées, selon lui, qu’à travers une myriade d’actions de la vie quotidienne<sup>37</sup>.

Ces critiques ont profondément infléchi les recherches sur les mouvements sociaux au cours de la décennie écoulée. Celles-ci se sont notamment ouvertes à l’étude des micro-mobilisations et des réseaux d’activistes, à l’examen des origines et des motivations de ces derniers, ainsi qu’à l’analyse de l’activation des identités collectives dans les mobilisations en relation avec les caractéristiques sociales et les formes de sociabilité des groupes mobilisés<sup>38</sup>. Une voie nouvelle s’est ainsi dégagée que les politistes spécialisés dans l’étude des partis gagneraient à explorer à leur tour. La professionnalisation et la “ publicisation ” des partis au sens de Katz et Mair ne sont pas en effet des données suffisantes pour en faire un objet scientifique à part. Après tout<sup>39</sup>, comme commencent à le noter les spécialistes des mouvements sociaux, ces derniers ne sont pas épargnés par le phénomène d’institutionnalisation.

Une telle orientation, qui consisterait à ne pas penser de manière aussi tranchée un parti et “ son ” électorat ou la société qui l’environne, conduit à appréhender les partis non seulement comme des entreprises cherchant à amplifier leur audience électorale et comme des agrégats d’entrepreneurs en concurrence pour les postes politiques, mais aussi comme des entreprises en interaction permanente et de multiples manières avec leur environnement social, bref comme des *entreprises culturelles*. Ce parti pris théorique est indispensable : 1. si l’on ne veut pas réduire la production des identités partisans au travail des dirigeants ; 2. si

---

<sup>35</sup>. Didier Lapeyronnie, qui se rattache à l’école tourainienne, a insisté sur le fait que l’existence d’entrepreneurs n’explique pas leur émergence : Mouvements sociaux et action politique. Existe-t-il une théorie de la mobilisation des ressources ?, *Revue française de sociologie*, n°4, 1988, p. 593-619.

<sup>36</sup>. Dans son ouvrage sur *La cause des sans-papiers*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998, Johanna Siméant s’efforce avec un certain succès de dépasser cette lacune.

<sup>37</sup>. Gusfield J. R., *The Reflexivity of Social Movements : Collective Behavior and Mass Society Theory Revisited*, dans E. Larana, H. Johnston, J. R. Gusfield. (eds.), *New Social Movements : From Ideology to Identity*, Philadelphie, Temple University Press, 1994, p. 58-78.

<sup>38</sup>. Je me contenterai de citer ici la stimulante étude de Roger V. Gould sur la révolution de 1848 et la commune de Paris : *Insurgent Identities : Class, Community, and Protest in Paris from 1848 to the Commune*, Chicago, The University of Chicago Press, 1995.

<sup>39</sup>. Meyer D. S., Tarrow S. (eds.), *The Social Movement Society : Contentious Politics for a New Century*, Lanham, Rowman & Littlefield Pub., 1998.

l’on veut rendre compte de la provenance des membres des partis et des formes d’organisation adoptées ; 3. si l’on cherche à comprendre comment les formes prises par un même parti se différencient dans le temps et l’espace en fonction de configurations sociales singulières ; 4. si l’on ne veut pas réduire les factions internes au produit des calculs politiques de leurs affidés ; 5. si l’on veut comprendre comment, à certains moments, des partis disparaissent et d’autres se forment ou, plus souvent, se transforment. Il faut simplement se garder de ne pas remplacer le tout-politique par le tout-sociologique ou le tout-anthropologique. Les entrepreneurs politiques interviennent bel et bien activement pour modeler leur environnement ; ils s’efforcent en permanence de concilier finalités stratégiques et finalités identitaires ; ils se saisissent au besoin des enjeux identitaires pour renforcer leurs chances d’accéder à des positions de pouvoir ; ils donnent forme et légitimité à des aspirations souvent éparses, comme a pu le faire le Front national en France en traduisant en un langage politique simple et clair, les sentiments diffus et multiformes de xénophobie et d’inquiétude vis-à-vis de l’avenir répandus dans l’opinion. Bref, en ce sens aussi, les partis politiques sont des entreprises culturelles.